



## Expertise sémantique SANDRE

### Description de la demande

**1. Date de la demande**

Septembre 2004

**2. Organisme demandeur**

## 2a. Nom de l'organisme

Agence de l'eau Rhin-Meuse

## 2b. Adresse

"Le longeau", route de Lessy, Rozérieulles, BP 30019 57161 MOULINS-LES-METZ cedex

**3. Contact**

## 3a. Nom du contact

Christian FAVRE

## 3b. Fonction

Administrateur de données (Département Etudes et Données)

## 3c. Adresse e-mail

favre@eau-rhin-meuse.fr

## 3d. Numéro de téléphone

03 87 34 47 24

## 3e. Fax

**4. Produit expertisé**

## 4a. Nom du produit

Application "Ouvrage eaux usées"

Application "Flux polluants"

## 4b. Version du produit

Version Septembre 2004

Version Septembre 2004

## 4c. OS requis

## 4d. Matériel requis

## 4e. Logiciels requis

**5. Implémentation des dictionnaires SANDRE****5a. Spécifications SANDRE analysées**

1. Suivi des flux polluants
2. Ouvrage de dépollution
3. Système de collecte
4. Site industriel
5. Mesure au sein des ouvrages
6. Ouvrage de rejet
7. Référentiel Paramètre
8. Référentiel administratif
9. Référentiel Intervenants

## Expertise sémantique

### 6. Modalités de l'expertise

<b>6a. Date de l'avis</b>	24 Mai 2005	
<b>6b. Testeur(s) au sein de la cellule d'animation</b>		Yohann MORENO
<b>6c. Responsable des tests au sein de la cellule d'animation</b>		Pierre LAGARDE

### 7. Conclusion de l'expertise

<b>7a. Le produit s'appuie-t-il sur les dictionnaires du SANDRE ?</b>	NON
---	-----

#### 7b. Justifications

Les applications « Ouvrage eaux usées » et « Flux polluants » n'invoquent pas correctement la sémantique SANDRE définie dans les dictionnaires de données relatifs à la thématique ASSAINISSEMENT.

Les points suivants sont autant d'obstacles et de divergences sémantiques pouvant nuire à la gestion et l'échange de données métier " Assainissement ", conformément au langage commun défini par le SANDRE :

- « Agglomérat » sémantique entre les concepts « CONNEXION » et « POINT DE MESURE » (SANDRE), au travers du concept « POINT DE CONNEXION » (AERM). Il convient de gérer plus distinctement ces deux aspects métiers.

- Les concepts « », « TYPE DE TRAITEMENT », « FILE » et « AGGLOMERATION D'ASSAINISSEMENT » (SANDRE) sont absents, alors qu'ils sont primordiaux dans le cadre de la restitution d'informations à l'échelle nationale ou européenne.

- Cette application porte uniquement sur le suivi des « eaux usées », les autres effluents sont absents (boues, huiles,...)

La collecte des données d'autosurveillance d'ouvrage d'épuration s'avère difficilement applicable à partir de ces applications métiers, au risque d'une détérioration de l'interprétation des données métiers. La typologie des points de mesures n'est pas implémentée, si bien qu'une vision macroscopique correcte du fonctionnement d'un ouvrage d'épuration telle que définie dans le cadre de l'arrêté du 22 Décembre 1994, ne peut être entreprise par ces applications métiers.

L'échange selon le scénario autosurveillance du SANDRE apparaît particulièrement difficile à mettre en place dans le modèle actuel de l'AERM.

<b>7c. Rapport complet</b>	sandre_expertise_AERM_v1.doc
----------------------------	------------------------------

### 8. Conclusion sur la sémantique

Ecart sémantique pour les concepts SANDRE "CONNEXION" et "POINT DE MESURE"

Absence des concepts "TYPE DE TRAITEMENT", "FILE", "AGGLOMERATION D'ASSAINISSEMENT"

### 9. Conclusion sur l'utilisation des listes de référence

Utilisation correcte des listes de référence définies par le SANDRE

Utilisation restreinte de la nomenclature "Code remarque"

Utilisation incorrecte des nomenclatures suivantes définies par le SANDRE dans le cadre de la thématique ASSAINISSEMENT:

- Nature de la file
- Code de la filière RNDE
- Objectif de traitement
- Type de traitement
- Localisation globale d'un point de mesure